



Les valeurs de la ruralité



par Hubert Tassin – Président des P.P.

La saison d'Obstacle à Auteuil s'est achevée il y a moins de quinze jours avec la belle réunion sportive des prix Morgex et Georges Courtois, occasion traditionnelle de l'Assemblée Générale de notre partenaire au sein de l'Union pour le Galop Français, l'Association AQPS.

Je profite de l'occasion pour revenir sur une valeur importante de la discipline de l'Obstacle sur laquelle nous devons insister plus que jamais : la dimension rurale, l'enracinement dans les territoires de notre activité des courses.

Des emplois agricoles et non délocalisables

On oublie trop souvent que France Galop a pour objet statutaire historique l'amélioration des races de chevaux en France. La finalité de l'activité est plus précisément aujourd'hui de faire vivre des filières de compétition, sans vraiment rechercher comme naguère à fournir des étalons de remonte pour produire des chevaux de ferme ou de guerre. Cet objectif de l'écosystème est de distribuer des allocations, prix et primes aux propriétaires – clients des

Vendredi 9 décembre 2016 – N°149

éleveurs et des entraîneurs – et aux éleveurs pour entretenir l'espoir, mais aussi l'activité d'un socle d'entreprises. L'élevage est, par définition, une activité rurale et de main d'œuvre. Les herbages, les haras et aussi, bien sûr, les chevaux, poulinières, étalons, poulains et pouliches demandent à être entretenus, soignés, nourris par l'homme. Il y a des emplois à la clé et des emplois qui ne sont pas délocalisables. Dans le contexte politique du moment, l'argument est loin d'être neutre.

L'agriculture est en difficulté et les éleveurs de chevaux de courses doivent insister sur cette dimension agricole de leur activité. Jacques Cyprès s'y est employé lors de la visite du Ministre de l'Agriculture à Auteuil, en insistant sur sa double casquette d'éleveur de chevaux et de bovins. C'est la solidarité avec le monde agricole qui permettra de se faire comprendre et entendre, des ministères de l'Agriculture, du Budget et des arcanes de Bruxelles. L'occasion pour moi de regretter notre quasi-absence au salon du Cheval qui vient de se tenir. Il ne me semblerait pas inutile, dans le même esprit, d'avoir une visibilité marquante à l'occasion d'un salon aussi populaire que celui de l'Agriculture.

Si la tutelle la plus présente pour les courses est celle du ministère du Budget, c'est bien celle de l'Agriculture qui devrait être la plus concernée. On doit se souvenir que les sociétés de courses agissent par délégation du ministre de l'Agriculture. Il est ainsi satisfaisant que Stéphane Le Foll ait choisi Auteuil et la discipline de l'Obstacle pour venir (enfin) témoigner de son

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



attachement à notre activité. Le monde de l'obstacle n'a pas à afficher son enracinement rural fort. Il est évident. Le ministre a pu s'en rendre compte au cours du déjeuner qui a été organisé pour le mettre en présence d'éleveurs de terrain dont des membres de notre association et des dirigeants de notre partenaire AQPS, Hervé d'Armaillé et Jacques Cyprès

Cet enracinement dans les territoires doit être un élément fort de notre activité de lobbying pour mettre dans le camp des courses les députés et les sénateurs. Les 240 hippodromes français, c'est autant de députés, sénateurs, conseillers territoriaux qui sont mobilisables si on s'en donne la peine et les moyens.

Une fiscalité « agricole »

Lorsque j'ai reçu mon homologue du Trot, Pascal Boey, président des Propriétaires au Trot, lors de l'assemblée générale des PP, nous avons convenu de mener ensemble des actions concrètes. C'est ainsi que j'ai volontiers signé un texte commun proposé par Pascal Boey pour remettre sur les rails l'indispensable négociation de nos régimes fiscaux et, notamment, de la TVA. Je sais que la dimension « agricole » de notre activité constitue un argument utile. Puisque la finalité statutaire de notre activité est la distribution de prix et primes pour faire vivre des filières de compétition – au galop comme au trot – notre vocation agricole ne fait guère de doute. Elle doit donc bénéficier à ce titre des taux réduits des activités agricoles.

Or, nous sommes à la croisée des chemins. L'Europe ne peut ignorer la défiance des peuples à son endroit, exprimée en Angleterre hier, en

Italie aujourd'hui, sans doute demain au Pays-Bas, en France ou en Allemagne. C'est le moment d'imposer une révision du modèle des courses françaises, qui repose sur des ressources (tirées des paris) fixées en réalité par les députés dans le cadre de la loi de finances. Dans un environnement de hausse de la TVA après les élections, le sujet sera peut-être d'organiser sa récupération autant que de rechercher un abaissement des taux. Plus largement, les courses doivent convaincre que notre vocation agricole aidera à atteindre cet objectif.

Ecologie et aménagement des territoires

Le terme « écologie » est tellement galvaudé qu'on ne peut qu'exprimer des réserves face au discours des groupuscules politiques qui s'en réclament. Leurs préoccupations me semblent bien éloignées des sujets réellement « écologiques ». Si on en reste aux valeurs de la préservation des équilibres de la nature, de la promotion des loisirs de plein air, des liens entre la ville et la campagne, les courses et ses hippodromes ont une carte à jouer. Nos sites urbains sont les poumons verts de nombreuses villes et nos champs de courses ruraux des lieux de loisirs souvent très prisés. Notre activité intègre très clairement une dimension « aménagement du territoire » qui est à la fois une réalité et une très grande force.

Soyons convaincu qu'à l'heure d'un lobbying de plus en plus indispensable, la ruralité propre à l'activité des courses est un argument que nous devons mieux mettre en valeur.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr